

**COMPTE RENDU DÉTAILLÉ DES DÉCISIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 14 FEVRIER 2011

L'Assemblée Communale s'est réunie le 14 février 2011 à 17 h sous la présidence de M. FOUSSERET, Maire.

Étaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Marie-Noëlle SCHOELLER, Mme Françoise FELLMANN (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Michel LOYAT, M. Patrick BONTEMPS, M. Christophe LIME, Mme Nicole WEINMAN, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Lazhar HAKKAR, M. Jacques MARIOT, Mme Danièle POISSENOT, M. Benoît CYPRIANI, Mme Joëlle SCHIRRER, M. Abdel GHEZALI, M. Emmanuel DUMONT, Mme Valérie HINCELIN, M. Jean-François GIRARD, M. Jean-Claude ROY, Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Jean-Jacques DEMONET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Solange JOLY, Mme Corinne TISSIER, Mme Catherine THIEBAUT, M. Eric ALAUZET, Mme Nozhat MOUNTASSIR, M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, M. Frank MONNEUR, M. Nicolas BODIN, M. Jean-Sébastien LEUBA, Mme Carine MICHEL, M. Cyril DEVESA, Mlle Béatrice RONZI, Mme Zahira YASSIR COUVAL, M. Jean ROSSELOT, Mme Martine JEANNIN, M. Pascal BONNET, M. Michel OMOURI, M. Edouard SASSARD, M. Jean-Marie GIRERD, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON.

Secrétaire : Mme Nicole WEINMAN.

Absents : Mme Françoise FELLMANN (à compter de la question n° 3), Mme Jacqueline PANIER, Mme Françoise PRESSE, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Didier GENDRAUD, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Sylvie WANLIN, Mme Annie MENETRIER, Mme Sylvie JEANNIN, M. Nicolas GUILLEMET, Mlle Hayatte AKODAD, Mme Catherine GELIN, Mme Elisabeth PEQUIGNOT.

Procurations de vote : Mme Françoise FELLMANN à M. Abdel GHEZALI (à compter de la question n° 3), Mme Jacqueline PANIER à Mme Nicole WEINMAN, Mme Françoise PRESSE à M. Eric ALAUZET, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT à M. Jean-Sébastien LEUBA, Mme Béatrice FALCINELLA à M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Sylvie WANLIN à Mme Carine MICHEL, Mme Annie MENETRIER à Mme Solange JOLY, Mme Sylvie JEANNIN à M. Frank MONNEUR, M. Nicolas GUILLEMET à M. Benoît CYPRIANI, Mme Catherine GELIN à Mme Martine JEANNIN, Mme Elisabeth PEQUIGNOT à M. Edouard SASSARD.

* * * * *

En préambule, M. le Maire a tenu à saluer la mémoire de Robert SCHWINT décédé le 24 janvier dernier.

Il a également rendu hommage à M. Didier BEY, employé municipal, décédé suite à un accident de la route en rentrant d'une garde comme pompier volontaire.

L'Assemblée a observé une minute de silence en leur mémoire.

Il a aussi annoncé le départ de M. Bernard FALGA après 5 années au service de la Ville de Besançon et sa nomination en tant qu'Inspecteur Général de la Culture, et a tenu à saluer M. Daniel PENGREC'H qui quitte la Ville de Besançon pour une retraite bien méritée.

En outre, avant d'aborder l'ordre du jour, M. le Maire a souhaité répondre point par point aux propositions suivantes formulées par 2 élus de l'Opposition M. SASSARD et M. OMOURI souhaitant mettre en place une cellule Proxim'Sécurité :

- Etablir un arrêté municipal pour stopper la mendicité dans notre Ville

Sur ce point, M. le Maire a souligné que la mendicité était déjà interdite par la loi et qu'il n'avait pas l'intention de prendre un arrêté dans ce sens.

- Installer un système de vidéo-protection adapté dans les secteurs de Planoise, Battant et du centre-ville, à partir d'un centre de supervision

Sur cette question, M. le Maire a rappelé qu'une étude sur l'opportunité de développer la vidéo-protection sur l'espace public allait être lancée prochainement.

- Créer une cellule Proxim'Sécurité pour la gestion des appels à partir d'un numéro vert

M. le Maire a indiqué que ce numéro (le 17) existait déjà.

- Proposer aux commerçants de s'équiper d'un dispositif de télé-protection avec la possibilité d'être reliés électroniquement à la Police Municipale pour une intervention en cas d'attaque ou de délit

Sur ce point, M. le Maire a précisé que la Police Nationale était seule compétente en cas d'attaque de commerce.

- Proposer aux commerçants les services d'un policier référent interlocuteur privilégié à contacter en priorité

M. le Maire a indiqué que cette fonction était déjà assurée par la Police Nationale.

- Recenser les personnes âgées isolées dans le cadre d'une opération «tranquillité seniors» afin de cibler les problèmes de leur quotidien en matière de sécurité et créer un guide

M. le Maire a indiqué qu'un groupe de travail avait été constitué depuis six mois afin de mener une réflexion sur cette question.

- Former une brigade de prévention urbaine qui aurait comme rôle de prendre contact avec les maisons de quartiers, les associations, les commerçants, les gardiens d'immeubles, les établissements scolaires, afin d'analyser les conflits à la source et faire remonter les informations au CLSPD

M. le Maire a rappelé que la Ville de Besançon avait mis en place des cellules de veille réunissant différents partenaires.

- Prévoir des actions de prévention par la mise en place de réunions-rencontres régulières dans les écoles pour sensibiliser les élèves aux différents comportements dangereux

Sur ce point, M. le Maire a précisé que la Mission Sécurité Routière de la Ville menait des actions régulières dans les écoles et qu'elle soutenait des associations dans ce cadre.

- Augmenter l'effectif à 21 policiers municipaux (seulement 9 actuellement) dans les quartiers de la zone prioritaire

M. le Maire a informé les élus qu'il avait été décidé de porter à 14 le nombre de policiers municipaux.

- Donner à la Police Municipale un équipement de protection adapté aux différentes missions

M. le Maire a répondu que les policiers municipaux étaient munis de gilets pare-balle, bâtons de défense et bombes de défense mais qu'ils ne seraient pas dotés d'armes à feu.

- Augmenter les effectifs et rémunérer les policiers en réaffectant une partie des 5,7 M€ de la DSU provenant de l'Etat

M. le Maire a précisé que cette proposition était contraire à la loi.

- Constituer une brigade mixte de tranquillité publique comprenant à la fois des policiers municipaux et des policiers nationaux, renforcée par une brigade policière avec chiens

M. le Maire a indiqué que les compétences des 2 polices étaient différenciées.

- Renforcer le partenariat avec la Police Nationale pour effectuer des patrouilles et des opérations communes

M. le Maire a souligné l'étroite collaboration existant entre les 2 polices.

- Privilégier un déploiement de cette brigade mixte en priorité les soirs de fin de semaine au centre-ville

M. le Maire a répondu que la Ville avait doublé la présence des correspondants de nuit les jeudis soirs en centre-ville et à Battant.

- Créer un conseil des droits et devoirs des familles

M. le Maire a indiqué que la Ville travaillait sur cette question à travers son soutien à la parentalité.

Un débat a eu lieu ensuite sur la question de la Prévention et de la Sécurité.

CONSEIL MUNICIPAL

1. Conseil Municipal - Commissions et représentations dans divers organismes - Modifications

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'adopter les modifications suivantes intervenues dans les commissions et représentations :

I - Commissions - Modifications

1 - Commissions générales

M. ALLEMANN devenant chargé de la Prévention, du Contrat Local de Prévention et de Sécurité et de la Tranquillité Publique membre de la Commission n° 2 «Solidarité - Autonomie - Personnel Municipal - Administration Générale - Animation socio-culturelle et vie des quartiers - Points Publics - CUCS - Prévention - CLPS - Tranquillité Publique - Jeunesse - Personnes Agées - Personnes handicapées - Lutte contre les Exclusions».

2 - Commissions spéciales

↳ Commission Communale des Impôts Directs :

M. HAKKAR, suppléant en remplacement de Mme BULTOT

↳ Comité Technique Paritaire Ville et CCAS :

- M. HAKKAR, titulaire en remplacement de Mme BULTOT

- M. ALLEMANN, suppléant en remplacement de M. HAKKAR

↳ Commission Administrative Paritaire du personnel communal catégorie C :

M. ALLEMANN, suppléant en remplacement de M. HAKKAR

↳ Comité d'Hygiène et de Sécurité Ville et CCAS :

M. ALLEMANN, titulaire en remplacement de Mme BULTOT

↳ Comité de pilotage de l'Agenda 21 :

- M. HAKKAR en remplacement de Mme BULTOT

↳ Comité de pilotage Plan Climat Energie Territorial :

- M. HAKKAR en remplacement de Mme BULTOT.

II - Représentations dans divers organismes

1 - Commissions départementales de réforme

- Mme SCHOELLER, titulaire en remplacement de Mme BULTOT

- M. DEMONET, suppléant en remplacement de Mme JOLY

- M. BODIN, suppléant en remplacement de Mme SCHOELLER

2 - IMP Montfort

M. HAKKAR en remplacement de Mme BULTOT

3 - Centre Médico-Psychopédagogique de l'Académie de Besançon

M. HAKKAR en remplacement de Mme BULTOT

4 - Comité Départemental d'Education pour la Santé

M. HAKKAR en remplacement de Mme BULTOT

5 - Réseau Français des Villes Santé de l'Organisation Mondiale de la Santé

M. HAKKAR, suppléant en remplacement de Mme BULTOT

6 - Comité Départemental des Centres de Soins Infirmiers du Doubs

M. HAKKAR, titulaire en remplacement de Mme BULTOT

7 - Conseil Local de Sécurité et de Prévention pour la Délinquance (+ comité de suivi)

M. ALLEMANN en remplacement de M. HAKKAR

8 - Conseil Départemental de Prévention de la Délinquance, d'Aide aux Victimes et Lutte contre la Drogue, les dérives sectaires et les violences faites aux femmes

M. ALLEMANN en remplacement de M. HAKKAR

9 - Forum Français pour la Sécurité Urbaine

M. ALLEMANN en remplacement de M. HAKKAR

10 - Association d'Aide aux Victimes d'Infractions (CA)

M. ALLEMANN en remplacement de M. HAKKAR

11 - Régie des quartiers

Mme TISSIER en remplacement de Mme HINCELIN

12 - Association Cré-Entreprendre

Mme TISSIER en remplacement de Mme HINCELIN

13 - Groupement d'Employeurs par l'Insertion et la Qualification (GEIQ)

Mme TISSIER en remplacement de Mme HINCELIN

14 - Conseil Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique

Mme TISSIER en remplacement de Mme HINCELIN

15 - Commission Locale d'Insertion

Mme TISSIER en remplacement de Mme HINCELIN

16 - Association Julienne Javel (CA)

Mme TISSIER en remplacement de Mme HINCELIN.

III - Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques - Modification de la délibération du 20 janvier 2011

Mme SCHIRRER a été désignée en qualité de déléguée titulaire et M. le Maire en tant que délégué suppléant au Conseil d'Administration de l'ENSMM et non à l'Association pour le Développement de l'ENSMM comme cela avait été indiqué lors de la séance du Conseil Municipal du 20 janvier dernier.

2. Exercice 2011 - Autorisation de principe accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises dans le cadre des articles L 2122.22 et L 2322.2 du Code Général des Collectivités Territoriales

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de prendre acte de ce bilan.

FINANCES - RESSOURCES BUDGETAIRES

3. Budget primitif 2011 - Rapport de présentation

M. le Maire a présenté le projet de budget 2011. Il a rappelé le contexte difficile lié à la dégradation des comptes publics. Il a précisé que le budget 2011 est à la fois difficile avec des marges de manoeuvre en diminution, et stratégique avec de grands projets porteurs d'avenir. M. le Maire a décliné ensuite les 4 priorités du BP 2011 :

➤ Les grandes infrastructures

↳ projet de restructuration de la gare Viotte et du quartier

↳ la construction du tramway porté par le Grand Besançon, ce qui amène la Ville à intervenir sur une série de travaux d'accompagnement.

➤ L'aménagement de la Ville

↳ grands projets d'urbanisme : PRU de Planoise et de Clairs-Soleils, ZAC Pasteur, Témis, Témis santé...

↳ construction du pôle culturel : Rodia, Cité des Arts...

↳ projet sur le secteur Palente-Orchamps.

➤ Les politiques sociales et la culture

↳ soutien réaffirmé au CCAS avec une progression de la subvention versée par la Ville de Besançon

↳ mise en oeuvre du schéma pluriannuel d'orientation pour la culture : Orchestre Besançon Montbéliard Franche-Comté, ouverture de la fabrique culturelle..., soutien aux créateurs.

► L'énergie, l'environnement et la qualité de vie

↳ déploiement du Nouvel Agenda 21 et du Plan Climat Energie Territorial

↳ engagement poursuivi en faveur de la qualité de l'eau, du patrimoine environnemental et écologique de la Ville

↳ service public municipal et qualité de la vie (Education, Petite Enfance, renouvellement du CUCS, amélioration de l'accueil).

M. le Maire a rappelé que pour équilibrer le budget 2011, la Ville s'est fixé un certain nombre de contraintes :

- optimiser les recettes,
- ne pas ajouter aux désengagements subis et respecter nos propres engagements (subventions),
- garantir l'évolution de 1,5 % de la subvention du CCAS,
- réduire les crédits d'exploitation en fonctionnement : - 3,6 % après retraitement,
- plafonner les dépenses de personnel.

La hausse fiscale est nécessaire pour l'équilibre du Budget Primitif.

M. BODIN a ensuite présenté les équilibres financiers pour 2011 :

Le budget 2011 s'établit à 243,6 M€ pour le budget général et à 209,3 M€ pour le budget principal.

Il a présenté la ventilation des dépenses du budget général entre 2010 et 2011.

Le budget se caractérise par l'effort d'investissement (grands projets).

Le Budget Primitif 2011 est construit avec une évolution de + 1,7 % des dépenses de personnel et une baisse de 3,6 % des crédits d'exploitation des services.

Les recettes de cessions progressent mais on note une moindre prévision des recettes de subventions d'équipement et une évolution ralentie des autres postes (poursuite du désengagement de l'Etat).

Pour financer le supplément d'investissement, le recours à l'emprunt n'est majoré que de + 1 M€ alors que les dépenses d'équipement progressent de près de 3,5 M€.

Le recours à la fiscalité doit être le plus faible possible.

Le Budget Primitif est construit avec une hausse de 0 % de la TH et une hausse de + 2 % du taux du foncier bâti communal.

En conclusion, M. BODIN a rappelé que les prix des services publics municipaux seraient maintenus à un niveau faible.

Un débat a eu lieu auquel ont pris part M. LE MAIRE, M. BODIN, M. GONON, Mme SCHOELLER, M. BONNET, M. ROSSELOT, M. SASSARD, Mme M. JEANNIN, M. OMOURI, M. DEMONET, Mme JOLY, M. GIRERD, M. ROY, M. ALAUZET, M. LOYAT, M. MARIOT, Mme WEINMAN, M. LIME, M. HAKKAR, Mme SCHIRRER, Mme MOUNTASSIR.

A la majorité des suffrages exprimés (6 contre du Groupe UMP et Apparentés, 2 abstentions du Groupe MODEM et 1 abstention du Groupe Centre Droit), le Conseil Municipal a décidé d'adopter le budget 2011.

4. Institut Régional Fédératif du Cancer de Franche-Comté - Participation financière de la Ville de Besançon

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de valider le principe d'une participation de 2 M€ au projet de construction de l'Institut Fédératif de Cancérologie,

- d'autoriser M. le Maire à signer la convention à intervenir avec l'IRFC.

M. le Maire n'a pas pris part au vote.

5. Ressources budgétaires - Fixation de divers tarifs : - Fouilles archéologiques - Fourrière municipale (frais d'expertise)

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'approuver les tarifs suivants :

1) Fouilles archéologiques

- Techniciens de fouilles : 268 € par jour

- Responsable de secteur : 305 € par jour

- Spécialiste / Responsable d'opération adjoint : 348 € par jour

- Responsable d'opération : 361 € par jour.

2) Stationnement - Frais de fourrière

-- frais d'expertise (véhicules présents depuis plus de 3 jours à la fourrière) : 61 €

- frais d'expertise (cyclomoteurs présents depuis plus de 3 jours à la fourrière) : 30,50 €.

GARANTIE D'EMPRUNT

6. SAIEMB IE - Ensemble Immobilier Supérieur - Garantie par la Ville, à hauteur de 50 % d'un prêt de 643 129 € contracté auprès de la Caisse d'Épargne de Franche-Comté

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'accorder à la SAIEMB IE la garantie par la Ville, à hauteur de 50 % d'un prêt de 643 129 € contracté auprès de la Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté pour financer le portage foncier de l'ensemble immobilier Supérieur.

M. LE MAIRE, M. LOYAT et M. MARIOT n'ont pas pris part au vote.

7. NEOLIA - Réaménagement de 81 prêts contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et garantis par la Ville de Besançon

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'accorder à Néolia la garantie de la Ville pour 8 contrats de compactage concernant 81 prêts garantis antérieurement par la Ville de Besançon.

Mme HINCELIN n'a pas pris part au vote.

RESSOURCES HUMAINES

8. Personnel communal - Recrutements et ajustement technique

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de :

- définir l'emploi à temps complet de chef de service Paysages, Forêts et Pédagogie du vivant

- définir dans les conditions énoncées la rémunération afférente à l'emploi de directeur de la cuisine centrale qui fera l'objet d'un avenant au contrat initial de l'agent concerné

- définir l'emploi à temps complet de responsable du budget et de la comptabilité Etablissement Public «Citadelle - Patrimoine mondial».

CULTURE

9. Equipements culturels - Numérisation des collections des musées et de la Bibliothèque de Besançon - Campagne 2011 - Demandes de subventions à l'État et à la Région Franche-Comté

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le programme de numérisation 2011 des musées et de la bibliothèque,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à solliciter les subventions auprès de l'Etat et de la Région Franche-Comté.

10. Musées du Centre - Programme des expositions temporaires pour 2011 - Demande de subvention

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur la programmation de 4 expositions temporaires en 2011 pour un coût total de 345 000 €,

- d'autoriser M. le Maire à solliciter les partenaires dans le cadre des demandes de subventions des projets,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les documents liés à ces projets.

11. Friche des Prés de Vaux - Projet de Fabrique artistique

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions du Groupe MODEM), le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver les principes de fonctionnement et de gestion de La Friche des Prés de Vaux, ainsi que les modalités de participation aux charges dont devront s'acquitter les résidents permanents et temporaires,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer toute convention à intervenir dans ce cadre.

VIE DES QUARTIERS

12. Aide aux initiatives et talents des jeunes - Création d'un «Comité Local d'Aide aux Projets» CLAP Energie Jeune - Dispositif «A Tire d'AILE» - Bilan des actions de l'année 2010 Prévisions et règlement pour l'année 2011

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'adopter les principes et règlement du dispositif CLAP Energie Jeune (Comité Local d'Aides aux Projets des jeunes) pour l'année 2011,
- d'adopter le règlement du dispositif A Tire d'AILE pour l'année 2011,
- d'autoriser Mme la Première Adjointe à signer, pour l'année 2011 les conventions ou avenants à intervenir avec les partenaires cités précédemment ainsi qu'avec ceux susceptibles de s'intégrer dans le dispositif en cours d'année, étant précisé que les signatures de ces conventions et avenants feront l'objet d'un rendu compte annuel au Conseil Municipal de janvier ou février 2012,
- de désigner Mme POISSENOT, Mlle RONZI et M. DEVESA et, par un vote à main levée à la majorité des suffrages exprimés (45 voix pour), Mme FAIVRE-PETITJEAN aux diverses Commissions d'attributions du CLAP.

M. LE MAIRE, M. GHEZALI, M. DUMONT, Mlle RONZI, M. MONNEUR, Mme MICHEL, Mme POISSENOT et M. OMOURI n'ont pas pris part au vote.

PATRIMOINE COMMUNAL - TRAVAUX

13. Création d'une salle de quartier sur l'emplacement du préau de l'école Jean Zay - Lancement de l'opération - Demandes de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de valider le programme de travaux et son enveloppe financière s'élevant à 485 000 € TTC,
- d'autoriser M. le Maire à engager les études et les procédures de consultation,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué aux Bâtiments à signer les marchés correspondants,

- d'autoriser M. le Maire à solliciter les subventions auprès du Département du Doubs et de la CAF, et de tout autre partenaire susceptible de financer ce type d'équipement, et à signer les éventuelles conventions à intervenir avec les partenaires.

14. Acquisition de véhicules et matériels divers - Programme 2011 - Cessions - Demandes de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le programme d'acquisition de véhicules et matériels pour une enveloppe financière de 1 429 285 €,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les marchés à intervenir dans la limite des crédits alloués,

- d'autoriser M. le Maire à solliciter les subventions auprès de l'ADEME, de la Région Franche-Comté ou de tout autre partenaire potentiel pour l'acquisition de ces véhicules ou matériels,

- d'autoriser M. le Maire à solliciter les subventions de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse conformément au programme d'intervention pour l'acquisition de balayeuses et de matériels spécifiques,

- d'autoriser M. le Maire à organiser avec un commissaire-priseur une vente aux enchères des matériels et véhicules réformés ou dont la Ville n'a plus d'utilité,

- d'autoriser l'encaissement du montant de ces ventes,

- d'autoriser M. le Maire à procéder aux opérations d'ordre relatives à ces ventes et à l'inscription des crédits correspondants par décision modificative au budget de l'exercice courant,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les actes de cession de véhicules de faible valeur à des associations d'insertion ou au Comité des Fêtes.

15. Programme de travaux dans les bâtiments municipaux - Tranches annuelles 2011 - Approbation du programme et demandes de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés (6 abstentions du Groupe UMP et Apparentés), le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le programme de travaux dans les bâtiments municipaux pour un montant général de 3 964 000 €,

- d'autoriser M. le Maire à lancer les consultations et appels d'offres, l'(ou les) ordre(s) de service permettant l'exécution complète de ceux-ci, dans la limite des crédits inscrits au budget de l'année 2011 et suivantes,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les marchés avec les titulaires retenus,

- d'autoriser M. le Maire à solliciter des subventions auprès de l'Etat, du Département du Doubs, de la Région de Franche-Comté, du Grand Besançon, de la Caisse d'Allocations Familiales et de tout partenaire susceptible de participer aux opérations de programme de travaux 2011, la Ville s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis,

- d'inscrire le montant de ces subventions au budget de l'exercice courant par décisions modificatives dès réception des notifications attributives en recettes sur les imputations correspondantes.

MAITRISE DE L'ENERGIE

16. Chauffage Urbain de Planoise et des Hauts du Chazal - Programme des travaux de mise en conformité 2011

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le programme de travaux de mise en conformité relatifs au Chauffage Urbain de Planoise et des Hauts du Chazal pour un montant de 1 385 186 € pour les travaux amortissables sur 30 ans et pour un montant de 73 663 € pour les travaux amortissables sur 15 ans,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le (ou les) marché(s) à intervenir après mise en concurrence,

- d'autoriser M. le Maire à solliciter des subventions auprès de tous partenaires susceptibles de participer à ces opérations, la Ville s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis.

17. Maîtrise de l'Energie - Programme de travaux pour l'année 2011

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le programme de travaux pour la Maîtrise de l'Energie,

- d'autoriser M. le Maire à lancer les consultations permettant l'exécution des travaux dans la limite des crédits inscrits au budget de l'année 2011,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le (ou les) marché(s) à intervenir après mise en concurrence,

- d'autoriser M. le Maire à solliciter des subventions auprès de l'Etat, du Département du Doubs, de la Région Franche-Comté, du Grand Besançon, de l'ADEME, de l'Union Européenne (FEDER) et de tout autre partenaire susceptible de participer aux opérations du programme de travaux 2011, la Ville s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis.

EAU ET ASSAINISSEMENT

18. Assainissement - Programme d'investissement 2011 - Demande de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'adopter le programme de travaux d'assainissement 2011 pour un montant de 6 710 400 € HT,

- d'accepter de prendre en charge le financement de la part résiduelle des différentes opérations de ce programme bénéficiant de subventions,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le(s) marché(s) à intervenir après mise(s) en concurrence et signer tous documents à intervenir dans le cadre de la présente délibération.

- d'autoriser M. le Maire à :

- solliciter les aides de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, conformément aux dispositions des contrats d'agglomération passés avec cet établissement ou indépendamment de ces contrats pour des opérations ponctuelles qui seraient finançables,
- solliciter les aides de collectivités et d'organismes tels que le Département du Doubs, la Région de Franche-Comté ou l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME).

19. Eau - Programme d'investissement 2011 - Demande de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'adopter le programme de travaux Eau 2011 pour un montant de 7 318 865 €,

- d'accepter de prendre en charge le financement de la part résiduelle des différentes opérations de ce programme bénéficiant de subventions,

- d'autoriser M. le Maire à :

- . signer le(s) marché(s) à intervenir après mise(s) en concurrence,
- . solliciter les aides de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, conformément aux dispositions des contrats d'agglomération passés avec cet établissement ou indépendamment de ces contrats pour des opérations ponctuelles qui seraient finançables,
- . solliciter les aides du Département du Doubs et de la Région de Franche-Comté,
- . solliciter les aides de Réseau Ferré de France et d'autres partenaires financiers notamment dans le cadre du projet de rénovation du barrage de Chenecey-Buillon,
- . solliciter les aides de l'État et de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, dans le cadre des programmes de réduction des produits phytosanitaires sur le bassin versant d'Arcier,
- . solliciter les aides de l'État dans le cadre d'autres programmes,
- . signer tous documents utiles à intervenir dans le cadre de la présente délibération.

VOIRIE

20. Eclairage public - Programme de travaux 2011 - Demandes de subventions au SYDED

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le programme de travaux 2011 Eclairage public,

- d'autoriser M. le Maire à solliciter les subventions auprès du SYDED et de tout partenaire susceptible de participer à ces opérations, la Ville s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis.

21. Voirie Déplacements - Programme de travaux 2011 - Demandes de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'adopter le programme de travaux 2011 pour un montant de 4 563 749 €,

- de statuer sur ces propositions pour lesquelles les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2011,

- d'autoriser M. le Maire à solliciter les subventions auprès de l'Etat, du Département du Doubs, de la Région de Franche-Comté, du Grand Besançon et du SYDED pour les opérations éligibles au programme de travaux 2011, la Ville s'engageant à prendre en charge les financements non acquis,

- d'inscrire le montant de ces subventions en recettes par décision modificative au budget de l'exercice courant à réception des notifications attributives sur les chapitres concernés,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer les marchés à intervenir après mise en concurrence.

FORETS - ESPACES VERTS

22. Espaces Verts - Programme de travaux 2011 - Demande de subventions

A la majorité des suffrages exprimés (2 contre du Groupe Centre Droit), le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le programme de travaux 2011 Espaces Verts,

- d'autoriser M. le Maire à solliciter pour les opérations concernées des aides financières de l'Etat, de la Région de Franche-Comté, du Département du Doubs, de l'Union Européenne et de tout autre partenaire le cas échéant, la Ville de Besançon s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer le (ou les) marché(s) à intervenir, après mise en concurrence.

SPORTS

23. Espaces sportifs de plein air - Programme de travaux 2011

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le programme de travaux 2011 Espaces sportifs de plein air,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le (ou les) marché (s) à intervenir, après mise en concurrence,

- d'autoriser M. le Maire à solliciter des aides financières de tout partenaire susceptible de soutenir ces opérations, la Ville de Besançon s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis.

URBANISME

24. Périmètre de protection immédiat des forages de Novillars - Acquisition de deux parcelles de terrain à la commune de Novillars

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur l'acquisition de 2 parcelles de terrain à la commune de Novillars pour un montant de 12 550 €,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

SUBVENTIONS : ATTRIBUTION, ENCAISSEMENTS

25. Agenda 21 - Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique pour les particuliers

Cette question a été retirée de l'ordre du jour.

26. Versement d'un second acompte de subventions aux structures associatives de quartier : MJC Besançon Clairs-Soleils - Comité de Quartier Rosemont/Saint-Ferjeux - Association Sportive d'Education Populaire Cras Chaprais - MJC Palente-Orchamps

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser Mme la Première Adjointe à signer les avenants 2011 avec les associations suivantes : Maison des Jeunes et de la Culture de Besançon Clairs-Soleils, Maison des Jeunes et de la Culture de Palente-Orchamps, Comité de Quartier Rosemont Saint-Ferjeux et l'Association Sportive et d'Education Populaire des Cras-Chaprais,

- de verser dès le mois d'avril, à titre d'avance sur la subvention 2011, les montants suivants :

- 40 500 € à l'ASEP Cras-Chaprais,
- 40 460 € à la MJC Palente,
- 45 827 € au Comité de Quartier de Rosemont Saint-Ferjeux,
- 50 000 € à la MJC Besançon Clairs-Soleils.

M. LE MAIRE, M. GHEZALI, Mme POISSENOT, Mlle RONZI, M. MONNEUR et Mme MICHEL n'ont pas pris part au vote.

27. Education - Subventions aux classes transplantées ou de découverte

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur l'attribution de subventions aux classes transplantées ou de découverte pour un montant total de 22 418 €.

MARCHES

28. Marchés - Autorisation de signature d'avenants

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les avenants suivants :

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - code postal localité)	Montant initial du marché + montant du ou des avenant(s) précédent(s) (en précisant HT ou TTC)	Montant de l'avenant en précisant HT ou TTC	Date de la CAO pour les avenants > 5 % (uniquement pour les marchés passés selon une procédure formalisée)
Direction Voirie et Déplacement Fourniture de fondants chimiques pour le déneigement du réseau routier communal Avenant n°1 : prestations supplémentaires pour assurer la continuité du service suite à consultation marché infructueuse	ROCK 91 Avenue de la 1°DB BP 1258 68055 MULHOUSE CEDEX	Mini : 60 000 € TTC Maxi : 240 000 € TTC	+ 100 000 € TTC	14/01/2011
Département Architecture et Bâtiments Maintenance des systèmes de sécurité incendie de catégorie A et B Avenant n° 1 : Ajout au contrat des équipements de la SMAC et extension des prestations (2 ^{ème} visite annuelle sur certains sites)	CHUBB 21000 DIJON	22 736,28 € HT/an	+ 3 820,08 € HT/an	28/01/2011

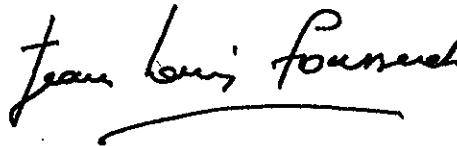
DIVERS

29. Musée du Temps - Exposition Montres - Signature d'un protocole transactionnel

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur la transaction liant la Ville de Besançon, la Société Richemont International SA et la Fondation de la Haute Horlogerie relative à l'Exposition Montres et Merveilles et d'autoriser M. le Maire à signer le protocole.

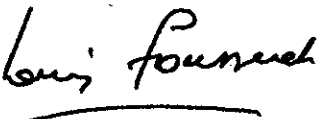
La séance est levée à 21 h 30.

Hôtel de Ville, le 18 février 2011
Le Maire



Jean-Louis FOUSSERET.

Affiché le 18 février 2011
Le Maire,



Jean-Louis FOUSSERET.